

THEME : L'EMPLOYABILITE DES LAUREATS, LE DEFI POUR L'ESMT

I. PRESENTATION DE L'ESMT

1. Statut et missions :

Créé en 1981 de la volonté de sept Etats que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ; l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) est une institution intergouvernementale de formation, d'enseignement et de recherche en Télécommunications /TIC.

Conformément aux dispositions de l'Accord intergouvernemental, l'ESMT a pour mission, de participer au développement des Télécommunications /TIC en fournissant des services de formation, de recherche, de Conseil et d'animation technologique.

L'ESMT est une personne morale jouissant de la personnalité juridique et des privilèges et immunités qui lui sont reconnus sur le territoire de chacun des Etats membres.

2. Les principaux mandats de l'ESMT

a. **Le Mandat de formation** : Les grands objectifs se rattachant à ce mandat sont de:

- Former les décideurs et les responsables des services de la réglementation à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de réglementations nationales concernant le secteur des Télécommunications/TIC,
- Former les hauts cadres d'entreprise au développement et à la gestion des réseaux et des services de Télécommunications/TIC,
- Former et accompagner les acteurs du secteur des Télécommunications /TIC,
- Assurer une formation sur des sujets relatifs aux technologies de pointe des télécommunications et de l'information,
- Participer à l'élaboration et à l'harmonisation des normes de Télécommunications/TIC en Afrique.

-

b. Le Mandat de pôle de convergence et de recherche

- Servir de pôle de convergence pour le traitement de l'information, la formation, le développement professionnel, la recherche sur les questions relatives aux Télécommunications/TIC africaines, et un pôle d'expérimentation (équipements etc..),
- Devenir un centre de recherche et d'expérimentation orienté vers le développement de nouveaux produits et services par des partenariats avec des universités, des instituts de recherche et/ou de formation et des contrats de recherche avec les utilisateurs afin de répondre aux préoccupations notamment des opérateurs de la région Afrique,
- Servir de pôle de convergence aux initiatives adoptées au niveau régional et mondial,
- Contribuer à la mise en place d'une stratégie régionale d'optimisation des ressources de production et de formation de qualité,
- Servir de pôle de convergence pour la mise en réseau des écoles nationales de formation dans le cadre d'un réseau de Centre d'Excellence.

c. Le Mandat de Conseil d'animation technologique et de diversification des prestations.

Les objectifs se rattachant à ce mandat se résument à :

- Fournir les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des projets pilotes visant à démontrer que les technologies de l'information et de la communication s'appliquent à certains domaines précis importants pour l'Afrique.
- Offrir des services de consultants aux pouvoirs publics et au secteur privé sur des questions concernant les télécommunications/TIC en Afrique,
- Fournir un cadre pour la tenue de conférences, de séminaires et de colloques dont l'objectif est d'échanger et de diffuser des données se rapportant aux questions de Télécommunications.

3. La Gouvernance

- a. Un **Conseil des Ministres** qui fixe les grandes orientations et approuve les stratégies de mise en œuvre. Le Conseil des Ministres confié à tour de rôle à chaque état membre, il se réunit une fois tous les deux ans ou sur convocation de son Président.
- b. Un **Conseil d'Administration** qui approuve le programme d'activité et le budget de l'ESMT. Il adopte les règles les procédures et le statut du

personnel. Le Conseil d'Administration est confié à tour de rôle à chaque état membre, il se réunit une fois tous les deux ans ou sur convocation de son Président.

- c. **Une Direction Générale** : Le Directeur Général et le Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche sont nommés par le Conseil des Ministres.

Une Direction Administrative et Financière vient compléter la chaîne de valeur avec en son sein le Département Administration & Ressources humaines, les finances et la logistique.

Il est institué auprès du Directeur Général un organe consultatif : **le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP)** dont la mission est d'assurer le développement et le maintien des programmes d'études de qualité. Le CSP présente toute suggestion sur les questions intéressant les activités pédagogiques et de formation.

4. La vision et les valeurs

La vision : **« Devenir la vitrine des TIC et l'Institution de formation et d'enseignement de référence en Afrique »**

Les valeurs : **TRANSPARENCE, PROFESSIONNALISME, ESPRIT D'EQUIPE.**

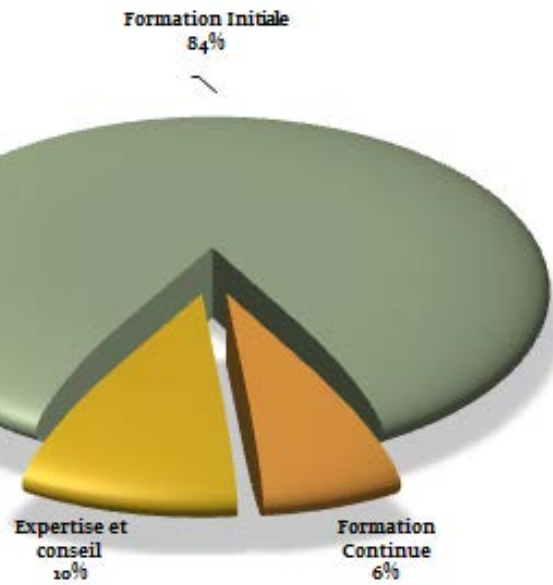
5. Les produits

Le chiffre d'affaires : L'histoire le raconte dans la deuxième partie de l'étude, l'ESMT est consacrée Centre d'Excellence et gagne son autonomie financière après plus de quinze années passée sous la tutelle des Etats. Pour réussir ce pari, les stratégies développées ont été axées autour d'une double problématique : élargir les sources de financement nécessaires à assurer un fonctionnement durable ainsi que les investissements nécessaires à la mise à niveau permanente des équipements et l'extension de ses infrastructures. D'une entreprise spécialisée dans la formation d'ingénieur elle a évolué vers l'intégration amont avec la formation post bac. Elle maîtrise ainsi le produit sur les cinq années de formation. Cet avantage lui a été favorable dans un environnement où plus de 60% de la population est âgée de moins de vingt ans. Son chiffre d'Affaires avoisine aujourd'hui : **deux milliards (2 000 000 000)** de francs CFA.

Les quatre domaines d'activité stratégiques contribuent chacun à la formation de ce chiffre d'affaires :

- La formation initiale avec **84%**,
- La formation continue, avec **6%**,
- L'expertise Conseil avec **10%** et,

- La recherche et Développement qui pour l'instant est organisée autour de la mise en place d'une école doctorale. La recherche fondamentale devant voir des applications



porteurs de revenus, à terme

Figure : le chiffre d'affaire extrait du document budgétaire. 30ème session du Conseil d'administration de l'ESMT, avril 2013.

II. L'ESMT : HISTOIRE ET EVOLUTION

1. La fin du marché captif:

- 1985 -1997 : L'ESMT, **un instrument pour les Etats membres**. Le taux d'insertion était de 100%. Les Etats contribuaient au fonctionnement de l'ESMT et lui donnaient ainsi les moyens de former les cadres des entreprises nationales de Télécommunications. Les quotas d'étudiants recrutés étaient faibles. Sur 15 étudiants par pays, 2 candidats issus des filières scientifiques de l'Université étaient présélectionnés.
- 1997/2000: **La privatisation des opérateurs de téléphonie** change le système de gouvernance du secteur des Télécoms dans les Etats. L'ESMT s'engage dans une restructuration qui dure 3 années.
- La société de Télécommunications du pays siège « SONATEL » a absorbé près de 70% des effectifs de l'ESMT pendant plus d'une décennie. La privatisation et l'ouverture ont commandé à cet opérateur historique de s'ouvrir au marché extérieur. Les chiffres tombent pour l'ESMT. **Moins de 1% sont aujourd'hui recrutés par SONATEL/ORANGE**
- Les **licences de téléphonie sont partagées** entre deux opérateurs : TIGO filiale de Millicom Valley et Orange. SUDATEL prendra en 2010 la troisième licence avec sa filiale Expresso

- **La concurrence** se fait âpre. Le marché étant faiblement règlementé, une concurrence déloyale s'installe: usurpation de sigle, de charte, des couleurs institutionnelles, dumping etc.. bref Il n'y a pas de barrières pour les nouveaux entrants.
- **L'Université ouvre des filières professionnelles** connexes ex: Ingénieur en réseaux et télécommunications.

2. La nécessité de s'adapter à un marché évolutif :

- A partir de 2001, l'ESMT diversifie ses produits, et les fait **certifier par le CAMES**. l'ESMT ouvre les cycles DTS et Master qui viennent s'ajouter au cycle d'ingénieur (produit unique jusqu'alors);
- Le business plan de l'ESMT est ambitieux. Avec l'appui de **l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)** partenaire au Développement dans le secteur, l'ESMT gagne son autonomie financière et le statut de **Centre d'Excellence de :**
 - -**l'Union Internationale des Télécommunications**, partenaire au développement.
 - **L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)** qui subventionne la recherche et prend en charge les étudiants doctorants.
- La clientèle se diversifie avec la multiplication des services de télécommunications/TIC. L'ESMT forme pour les structures opérateurs des pays mais aussi pour **les PME**.
- Le produit DTS (bac+2), cependant, sature le marché. La solution préconisée est d'ouvrir **des antennes dans les pays** membres et les pays partenaires. Dans le cadre de sa politique de service public, l'ESMT adopte une politique de délocalisation dans les pays membres : Bénin, Burkina, Guinée, Niger et dans certains pays utilisateurs : Le Gabon et le Cameroun. Le premier cycle DTS peut être abrité localement. Les pays disposent ainsi de techniciens opérationnels. L'ESMT spécialise en licence, Master & Doctorat.
- La politique de diversification se poursuit. Ainsi, l'ingénieur à l'origine purement technique s'ouvre aux techniques de gestion /ventes. **L'Ingénieur technico- commercial, l'ingénieur de conception** sont mis à la

disposition du marché toujours frileux (le taux d'insertion avoisine 40%).
Le taux n'est cependant pas aussi intéressant dans les filières techniques.

III. LA PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI OU DU CHOMAGE DANS LE MONDE

L'Union Internationale des Télécommunications dans son rapport intitulé Innovative ICT Solutions for Youth Employment publié en février 2014 nous informe que :

La crise mondiale a plongé 73 millions de jeunes au chômage.

En 2007, 11,6% des jeunes étaient au chômage.

En 2013, le taux est monté à 12,6%.

En Afrique de l'Ouest le taux est de 11 % mais 3 jeunes sur 4 sont engagés dans le secteur informel et contribuent à l'évidence, au développement économique de leurs pays.

IV. LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS/TIC DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE

Une étude récente (Agence ECOFIN TELECOMS & TIC (avril 2014), réalisée à propos de l'impact des télécommunications sur l'économie sénégalaise révèle que le secteur contribue à 10,6% du PIB du pays et a permis la création de 60 000 emplois à tous les niveaux de la chaîne de fourniture des services. « *Du point de vue direct, l'industrie des télécommunications a contribué à peu près à 10,6% du PIB en tant que revenus.* »

L'étude est du Dr Raul Katz (photo), directeur de recherche au Columbia Institute for telecommunication

Même si le problème du chômage reste mondial, l'ESMT se bat pour trouver des opportunités d'emploi à ses lauréats.

V. LES LAUREATS DE L'ESMT SONT ILS APTES A L'EMPLOI ?

Le manque d'expérience et l'âge peuvent faire craindre aux entreprises qui recrutent, une non adéquation poste/profil. En effet recruter jeune, a certes un avantage qui est celui de disposer d'une ressource disponible. Mais peut présenter des risques:

- Une expérience insuffisante,
- Une plus grande mobilité liée généralement à la recherche de gains faciles.

Pour pallier ces insuffisances, l'ESMT dans sa stratégie globale de développement à long terme propose plusieurs leviers en matière d'insertion

VI. LES SOLUTIONS ESMT

- la **coopération et le partenariat avec les acteurs**. **COMVIVA** a recruté à leur sortie cinq ingénieurs à déployer sur le continent africain (1^{er} trimestre 2014). Des négociations sont en cours pour le placement d'une dizaine d'ingénieurs chez un opérateur de la place. L'ESMT devient société d'intérim parce qu'elle poursuit l'encadrement de ses lauréats en entreprise et gère le turn over au sein de l'équipe.
Le partenariat est fécond avec ALCATEL-LUCENT qui a ouvert un laboratoire au sein de l'ESMT. Ainsi qu'avec les opérateurs SONATEL et EXPRESSO. Le constructeur HUAWEI est en négociation avec l'ESMT.
- **L'immersion** dans les différents services principalement les services administratifs des lauréats (DTS, Ingénieurs ou Masters). L'objectif visé est de les aider à se familiariser avec l'administration en mettant en pratique les instruments de gestion dont la théorie a été développée en classe.
- La création de **l'enseignant junior** réservée aux lauréats ayant obtenu une mention et souhaitant s'orienter vers l'enseignement.
- **La Création d'un Département** Scolarité, Stage et Placements (DSSP). La mise en place de ce département permettra de développer une véritable stratégie en matière d'insertion.
- **Le Développement de l'esprit d'entreprendre** par des actions concrètes mesurables :
 - L'invité du mois : Un entrepreneur du domaine des TIC **partage son expérience** durant un après-midi (le mercredi) avec les étudiants. Le coaching se poursuit en entreprise lors de visites périodiques.
 - L'implication de la **junior entreprise** dans la réalisation des travaux d'expertise ; Exemples : les lauréats de l'ESMT ont développé l'actuel site web de l'ESMT ; une mission commandée par l'autorité de régulation du Mali à permis aux lauréats de l'ESMT de participer à la mission d'audit de la qualité de services des réseaux de télécommunications présents au Mali (Orange, SOTELMA) mission commandée par l'autorité de régulation (2013). C'est le cas au Tchad et au Niger sur le réseau d'AIKTEL Après cette mission, l'étudiant a été recruté à TELECEL Burkina.
 - La part significative des **modules de gestion** est réservée aux programmes principalement ceux destinés aux technico commerciaux. Pour renforcer ce programme, il est prévu le recrutement d'un Enseignant Formateur spécialisé en Economie des TIC.

- L'encadrement d'un **club scientifique** par le Département Recherche & Développement des pépinières sont créées pour servir de base de recherche pour les étudiants et les doctorants;
- La **subvention aux activités** de la junior entreprise. Pour soutenir l'activité et la recherche développement des juniors, un pourcentage du résultat dégagé en fin d'exercice est affecté à la junior Entreprise.
- Le projet de création d'un **Incubateur** à l'ESMT (pépinière pour les porteurs de projets).
- Des Facilités sont offertes aux étudiants pour les **certifications métier** (FOA, VSAT, PMP, CISCO). Ce qui les rend proches des équipementiers.

Conclusions

Nous espérons que notre contribution à ce colloque s'oriente en direction de l'objectif global des instituts de formation et des universités : Développer des stratégies locales, nationales et internationales pour former les jeunes à devenir des entrepreneurs créateurs d'emplois et non des chercheurs d'emploi pour paraphraser Monsieur Brahim SANOU, Directeur du Bureau de Développement des Télécommunication (BDT) de l'UIT, dans sa préface au « *Digital opportunities: Innovative ICT solutions for youth employment* ».